

JA - 2114 Fleurier
hebedo
Editeurs-Imprimeurs: Montandon & Cie
Succ. D. Rota-Maison fondée en 1854

Courrier du Val-de-Travers

No 8 - Jeudi 28 février 2008

Distribué le jeudi dans tous les villages du district - Tél. 032 861 10 28/29 - Fax 032 861 13 55 - E-mail: info@courrierhebedo.ch

À CONTRE COURANT

Historique

Midi, dimanche 24 février 2008! Les urnes ont délivré leur verdict... Désormais, l'avenir du Val-de-Travers est écrit. Trois lettres. Trois petites lettres déterminantes pour les générations futures de la région. Dans quelques minutes, dans une petite paire d'heures, rires et cris de joie, pleurs et plaintes de tristesse. Les dés seront jetés. Larmes de bonheur ou de malheur. Après la passion, la raison...

Si c'est oui!

La commune de Val-de-Travers est née! Bien davantage que la simple récompense des efforts consentis par quelques dizaines de personnes, c'est le Val-de-Travers tout entier qui se voit ainsi gratifié d'un véritable projet, d'une vision pour demain. Pour sa population tout entière... Signe que le Val-de-Travers a choisi d'être acteur de son avenir. Avec une pensée pour les Anciens, tous ceux qui, à leur manière, avaient anticipé cette fusion: Eric-André Klausser, François Matthey, Claude Montandon et tous ceux que l'on ne nous en voudra pas d'oublier aujourd'hui...

Si c'est non!

La commune de Val-de-Travers ne naîtra pas le 1^{er} janvier 2009 prochain. Dix ans de labeur pour rien, ou presque! Les partisans du communautarisme villageois auront réussi à convaincre une majorité de citoyennes et citoyens qu'il valait mieux demeurer passifs et simples spectateurs d'un monde en mutation. Adeptes de l'immobilisme, ils crieront victoire aujourd'hui et s'en mordront peut-être les doigts demain.

Quel que soit le résultat, peines et déceptions digérées, quel que soit son camp, le Val-de-Travers poursuivra sa route. Longue et laborieuse. Le contrat région, inscrit dans la nouvelle politique régionale, rassemblera une fois encore les forces du Val-de-Travers et autorisera de nouveaux espoirs. Oui ou non... De toutes les manières, le scrutin de ce dimanche 24 février 2008 était, est et restera historique!

Le Fé vert

PS - 14h00... Le 24 février 2008, ce jour est un jour historique. Les électeurs des neuf communes ont accepté la fusion des neuf communes du Val-de-Travers. La commune de Val-de-Travers est née! Merci à toutes et tous... Sans oublier les populations des Verrières et de La Côte-aux-Fées!

« OUI »... la commune « Val-de-Travers » est née!

C'est historique! à une confortable majorité, la fusion des neuf communes a été acceptée par les populations de tous les villages concernés. Elle est ainsi devenue la troisième commune du canton, après La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel...

	OUI	%	NON	% PART.
Môtiers	353	75.75	113	68.76
Couvet	999	83.25	201	55.98
Travers	480	78.82	129	61.23
Noiraigue	189	83.63	37	58.02
Boveresse	161	73.18	59	70.74
Fleurier	911	57.66	669	55.86
Buttes	201	63.81	114	63.04
Saint-Sulpice	210	76.64	64	55.02
Les Bayards	147	71.71	58	66.13
TOTAL	3651	71.66	1444	61.64

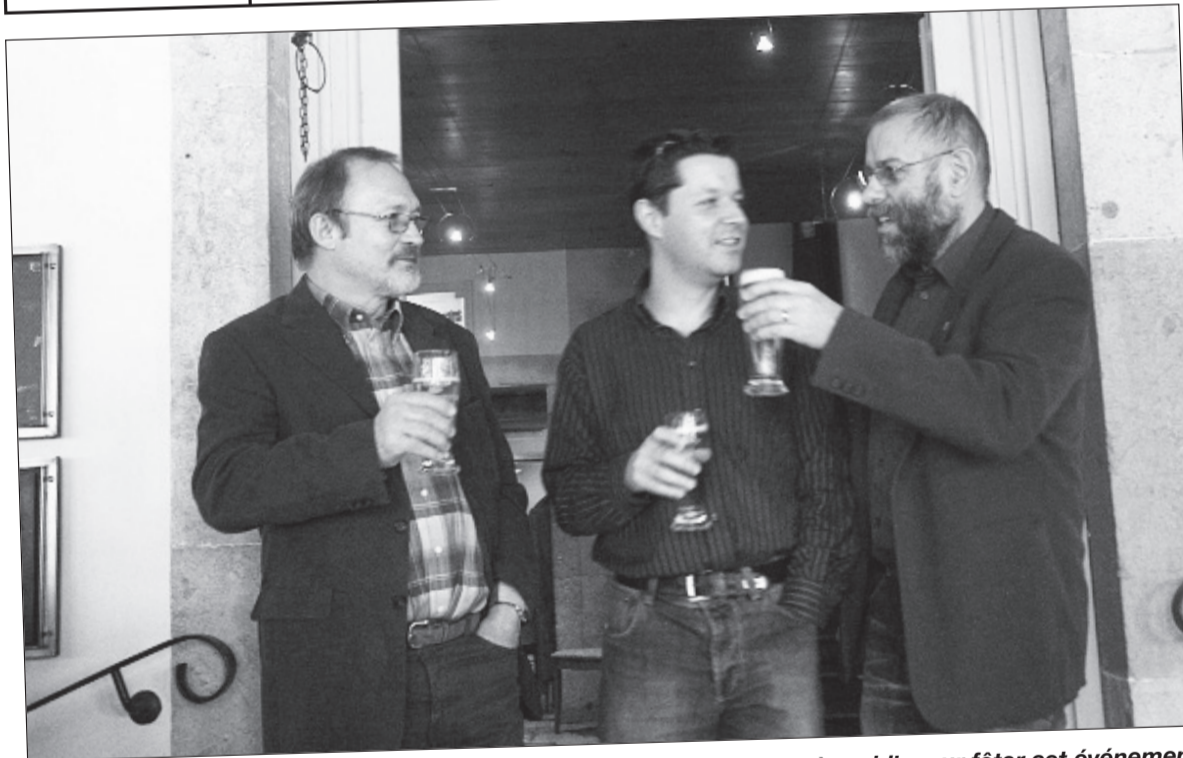
Avec une moyenne de 61.64% de participation, la commune de Val-de-Travers est née. Elle entrera en fonction le 1^{er} janvier 2009.

La journée du 24 février 2008 demeurera dans les annales de l'histoire de la région et dans celles de la République du canton de Neuchâtel. A la veille du 160^e anniversaire de cette dernière.

Raison supplémentaire pour participer en masse à la marche du 1^{er} Mars prochain, et aller partager le verre de l'amitié au Château de Neuchâtel.

Bravo à la population du Vallon d'avoir fait valoir ses droits civiques. L'heure est désormais au rassemblement pour un Val-de-Travers plus fort encore!

Voir également en page 2.



C'est à Môtiers que les Vallonniers se sont retrouvés, dimanche après-midi, pour fêter cet événement historique.

Sommaire 24 pages

PREMIER CAHIER	
Chronique régionale	2 et 3
Le carnet de la semaine	4
DEUXIÈME CAHIER	
Les manifestations au Vallon	5
Les bonnes tables	6
Chronique régionale	8
A l'affiche	8
TROISIÈME CAHIER	
Les emplois	9
Les avis officiels	9
Les sports au Vallon	10 et 11
Les affaires immobilières	12
QUATRIÈME, CINQUIÈME, SIXIÈME CAHIERS	

160^e anniversaire de la République et canton de Neuchâtel



Les sorties des services de secours et d'incendie

Services du feu

Mercredi 20 février: à 15h33 à Couvet, désincarcération d'une personne à la suite d'un accident de la circulation.

Service de l'ambulance

Du 18 au 24 février: 16 interventions; 1 accident de la circulation; 1 renfort pour ledit accident; 1 sinistre domestique; 7 urgences médicales; 1 intervention psychiatrique.

Cahier spécial « Anniversaire de la fusion »

C'était il y a 10 ans!



Photos : @Chenne_pics, Etienne Grandjean

Cahier spécial « Anniversaire de la fusion »

Une fête à la hauteur d'une fusion réussie



Conjuguer passé, présent et avenir

Au président de la Commune de Val-de-Travers, **Christophe Calame**, est revenu l'honneur d'ouvrir la partie officielle, à 11h30, après un magnifique brunch préparé par les Dames Paysannes du Val-de-Travers :

*« Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil... »*

C'est sur la première strophe de notre hymne national que Christophe Calame s'est appuyé pour conjuguer aux trois temps l'histoire de la Commune de Val-de-Travers. Il n'a dès lors pas manqué de rappeler le ferment de l'époque qui a permis l'expression de cette volonté populaire – les syndicats intercommunaux, l'Association Région Val-de-Travers, et nombre de sociétés régionales –, de citer l'ensemble des acteurs qui ont payé de leur personne pour permettre au projet d'aboutir, au travers de comités et groupes de travail, et ainsi de rappeler l'échec de la fusion à 11 communes, refusée le 17 juin 2017 ! C'était sans compter la volonté de quelques-uns, lesquels ont permis, huit mois plus tard, ce plébiscite du 24 février 2008. Et de rappeler les noms des cinq premiers élus : Yves Fatton, Claude-Alain Kleiner, Jean-Nat Karakash, Thierry Michel et Pierre-Alain Rumley. Ceux-ci, dès le lendemain de leur élection par le Conseil général, ont œuvré afin de permettre une naissance officielle de la Commune de Val-de-Travers, le 1^{er} janvier 2009.

« Et prédit d'un plus beau jour le retour... »

Tourné vers l'avenir, Christophe Calame s'est plu à préciser que le Conseil communal de Val-de-Travers était ouvert à d'autres... Un appel apaisé mais bien réel qui laisse augurer de beaux jours pour le Val-de-Travers tout entier.



À 11h30, Alexis Boillat, chancelier, a ouvert la partie officielle alors que le somptueux brunch avait débuté à 9h.



Val-de-Travers a donné le ton !

« La fusion du Val-de-Travers a représenté un événement-clé de l'histoire du canton de Neuchâtel ! Son entrée en souveraineté, le 1^{er} janvier 2009, a mis fin à une disette de près de 120 ans, en matière de fusions dans le canton ! Elle a surtout donné le ton en déclenchant d'autres processus dans d'autres endroits du canton de Neuchâtel ! ». Tels sont les propos de la vice-présidente du Conseil d'État **Monika Maire-Hefti**, laquelle a souligné le rôle de facilitateur de l'État et a souhaité ajouter qu'il s'agit de ne pas surestimer le poids des experts dans de telles aventures. « Passer de l'idée au produit ! », en guise de clin d'œil et d'un zeste d'humour, à l'encontre de ces deux collègues Jean-Nat Karakash et Laurent Favre, présents dans la salle... Et une conclusion forte, décrivant les Vallonniers: « Le refus du confort des habitudes et une ferme volonté de liberté ! ».



Mille mercis et un défi !

Au lendemain de la superbe manifestation organisée à l'occasion du 10^e anniversaire de la Commune de Val-de-Travers, il convient de remercier les acteurs sans lesquels rien n'aurait pu se faire... À commencer par l'exécutif mais également et surtout Alexis Boillat, valeureux chancelier qui, dès le mois de janvier, a présidé une excellente commission chargée d'organiser ces festivités. «*Excellente ambiance au sein de ce comité !*» a relevé le président... Merci également au personnel communal chargé de mettre le tout en œuvre, les services de la voirie, de la forêt et de la sécurité notamment, sans oublier l'école au travers de sa magnifique chorale et du concours de dessins...

Un défi ! Même si les autorités se réjouissent, à juste titre, des excellentes relations entretenues avec la population, il convient toutefois de relever que la

population ainsi que le personnel communal n'ont pas complètement répondu aux attentes des organisateurs lors de cette journée. Et cela même si, lors des « portes ouvertes » et des séances de cinéma, la population a bien répondu. Tout comme le peu de représentants de l'administration communale constituée de plusieurs centaines de personnes tout de même !

Ainsi, oui, défi il y a... Celui de retrouver les gestes nécessaires à favoriser l'indispensable proximité entre le monde « des affaires » et la population. Rencontres citoyennes, démarches participatives, culture partenariale voire, pourquoi pas, cette fameuse landsgemeinde initiée lors de la 1^{re} Fête du 24 février.

Pour les prochaines dix années, outre le fait de s'ouvrir à d'autres entités communales, c'est bien le défi de la citoyenneté qu'il conviendra de relever !

La rédaction



Les excellents intermèdes musicaux, bien choisis et magnifiquement interprétés, ont été les œuvres de l'Union instrumentale de Fleurier et de la chorale des élèves de l'École Jean-Jacques-Rousseau, dirigée par Tabitha de Tribolet-Hardy. La partie officielle s'est conclue sur les airs de l'Hymne de Val-de-Travers de Jean-Claude Thiébaud et l'Hymne neuchâtelois.

Tout au long de la journée, la population a eu droit à un vaste choix musical interprété par L'Espérance de Noiraigue, La Persévérante de Travers, Le Chœur d'hommes du Val-de-Travers, L'Harmonie de Môtiers, Les Choristes réunis et L'Union de Saint-Sulpice.

En soirée se sont produits sur scène les groupes New Orleans - Dixie Sextet et Reborn. La fin de la nuit a été animée par Jex.



Huit des douze lauréats du concours de dessins.

Appel à la participation des jeunes

Shanti Faivre, présidente sortante du Comité des élèves de l'École Jean-Jacques-Rousseau, dans un bel élan de fraîcheur et de vérité, a décrit l'engagement citoyen des jeunes au sein de ce conseil constitué il y a peu au sein de l'École. «*Au cours de cette dernière année, nous avons été confrontés à des questions touchant à la vie citoyenne des élèves mais également à la vie politique en général ! Se pencher sur la délicate question du code vestimentaire des élèves à l'école ainsi que sur le comportement des garçons à l'encontre des filles ont représenté des thèmes de société d'actualité !*». Les mots de Shanti Faivre ont résonné fortement au sein de l'assistance. Les prémisses peut-être d'un Conseil des Jeunes ?



Retour sur le passé et défis de l'avenir

Présentée par Alexis Boillat sous l'égide de sa devise personnelle: «*Une action cohérente pour une société solidaire*», Johanne Lebel Calame a dressé l'inventaire des réalisations concrètes dans chacun des villages constituant la Commune de Val-de-Travers, au cours de ces dix années d'existence... «*Mais Val-de-Travers, c'est bien davantage que cela !*» évoquant notamment le renforcement du poids politique de Val-de-Travers. Johanne Lebel Calame a tenu à remercier l'État de Neuchâtel pour son aide tout au long du processus de fusion. Elle a salué également les contributions «*par défaut*» des sceptiques et des opposants qui «*nous ont permis d'apporter d'autres réponses parfois...*». Elle n'a pas manqué de saluer la contribution essentielle de Jacques Béguin à un moment où il convenait d'apporter de la confiance et d'être convaincant. Une pensée également pour les quelques-uns qui s'en sont allés depuis lors...

«*Bonne pour qui la fusion ?*»... «*Pour sa population bien sûr, mais également pour les deux autres communes du Val-de-Travers !*» a-t-elle ajouté en ces temps d'ouverture: «*Et si la Commune s'agrandissait en aval, du côté de la Clusette... ?*».

L'avenir enfin, au travers de trois défis... Un défi démographique, la population doit augmenter et la région doit encore travailler sur son déficit d'image, un défi démocratique par l'engagement des citoyens et une participation plus forte lors des divers scrutins, enfin un défi climatique...

Cahier spécial « Anniversaire de la fusion »

Se retourner sur le chemin parcouru pour mieux se projeter en avant!



Alexis Boillat

Christian Mermet

Yves Fatton

Christophe Calame


Benoît Simon-Vermot

Frédéric Mairy

 En ouverture, le président du Conseil communal, **Christophe Calame**, a énuméré quelques événements ayant contribué à la constitution de la culture régionale propre au Val-de-Travers. La construction et la gestion de l'Hôtel des Six-Communes, les syndicats intercommunaux, le Musée régional, les sociétés locales devenues régionales, le 1^{er} août régional... A ces quelques dates, il convient bien sûr d'ajouter la création de l'Association Région Val-de-Travers – ARVT – qui a largement contribué à la concrétisation des réflexions, débouchant notamment sur la COTEC, la COREF et le Comité de fusion, entre 2000 et 2006. A cette date, s'ajoute encore un élément constitutif de la fusion, le contrat de région réunissant des représentants de tous les villages.


Le 12 septembre 2006, la convention de fusion est signée par tous les représentants des 11 exécutifs. Toutefois, quelques mois plus tard, le 11 juin 2007, la fusion des 11 communes échoue dès lors qu'elle est refusée par Les Verrières et La Côte-aux-Fées. Il en faut davantage pour faire renoncer les plus fervents partisans de la fusion qui se remettent, dès le lendemain, au travail afin de permettre le succès tant attendu du 24 février 2008, avec 72% de la population approuvant ce choix. En juin de la même année, élections communales et le 24 août, constitution des autorités législatives et exécutives. Dès le lendemain, les cinq élus que sont Yves Fatton, Jean-Nat Karakash, Claude-Alain Kleiner, Thierry Michel et Pierre-Alain Rumley se mettent au travail, dans la mesure de leurs agendas et bénévollement,

jusqu'en décembre 2008, assurant ainsi la transition entre les anciennes et les nouvelles autorités.

 Selon le vice-président, **Yves Fatton**, ces dix années représentent une magnifique aventure au bilan fort positif. Une prise de conscience tout d'abord d'un territoire nouveau afin de mieux planifier, les différentes zones, les différents réseaux, les nombreuses infrastructures, les ressources naturelles... Un objectif d'équité parfaitement atteint au travers d'un coefficient fiscal unique, de règlements communaux identiques, de prestations accessibles à toute la population aux mêmes conditions, une harmonisation des conditions de travail du personnel communal et une gestion de l'école à l'échelle régionale. La gestion professionnelle génère immédiatement une plus grande efficacité du travail, des économies d'échelles importantes et des outils de gestion favorable à une planification à long terme. L'obtention du statut de ville, des liens renforcés avec l'Etat et les autres villes du canton sont synonymes de plus grande reconnaissance.

 Pour **Christian Mermet**, le constat d'avant-fusion était clair. Les craintes d'une perte d'identité villageoise et les inquiétudes au sujet d'une perte de proximité étaient bien réelles. Aujourd'hui, les esprits ont changé grâce au renforcement du soutien global apporté par la Commune, tant en faveur des sociétés locales, qu'au plan du soutien aux manifestations. Ainsi, les fêtes villageoises sont toujours aussi vivantes, les

collaboration inter-villageoises sont nombreuses, les identités sont partagées et notre réseau associatif est un modèle dans le canton.

 Le poids institutionnel de Val-de-Travers n'est plus à démontrer, selon **Frédéric Mairy**. « Une grande petite commune ! » dit-il... 4^e commune du canton par sa population, 6% de la population mais 17% du territoire ! Raison du maintien confirmé de 5 membres professionnels à temps complet de son exécutif. Les indicateurs de ce poids sont nombreux :


- La présidence de l'Association des communes neuchâtelaises – ACN ;
- La présidence de plusieurs conférences des directeurs communaux – CDC ;
- Un siège au comité directeur du RUN.

Sans compter la présidence de l'Association du Bibliobus et la présidence de la SEVT. Le Conseil communal est présent au sein de 80 entités. Les relations et les partenariats dans divers secteurs et en lien avec la nouvelle politique régionale, où Val-de-Travers est aujourd'hui un acteur de poids, sont nombreux également.

 La gestion professionnalisée de la Commune de Val-de-Travers s'est traduite par le passage de 45 miliciens à 5 professionnels et à la dissolution des 9 syndicats intercommunaux. En matière scolaire, la suppression des commissions scolaires décidée par l'Etat de Neuchâtel a généré une réflexion approfondie aboutissant à la mise en place de comités d'écoles placés sous l'égide d'un Conseil

d'établissement scolaire, ceci afin de conserver l'indispensable proximité entre parents et école. La direction de l'école secondaire s'est élargie aux 11 degrés de la scolarité obligatoire. Mais, le principal bénéfice de la fusion réside dans l'organisation scolaire cantonale répartie désormais en régions, grâce à l'impulsion des directeurs de l'instruction publique communaux de l'époque. Aujourd'hui, seul le village des Bayards a perdu son école, sans insatisfaction notoire semble-t-il, ne permettant dès lors pas d'affirmer que les autorités ont tenu leur promesse d'une école par village. Il faut encore souligner, dans ce domaine, l'augmentation des places d'accueil des enfants en structures préscolaires et parascolaires.

Dans d'autres domaines, **Benoît Simon-Vermot** a mis en évidence la professionnalisation des ambulances, la réorganisation professionnelle des sapeurs-pompiers, le renforcement du service de sécurité, la création d'un poste de chargée de mission à l'économie et un autre de coach en insertion, l'engagement d'un architecte communal, la création d'un service socio-éducatif, la récolte des déchets verts, la mise en œuvre d'un processus de manifestation, complétant ainsi l'inventaire de ces nombreux bénéfices.

 Mais ce sont les perspectives d'avenir qui dominent dans les réflexions des autorités de la Commune de Val-de-Travers. Certes, le tissu économique de la région s'est diversifié, le chômage a baissé, le réseau de commerces de proximité s'est, paraît-il, densifié, et la population demeure fort attentive à conserver une qualité de vie

exemplaire. Le besoin de structures d'accueil témoigne de l'installation de nouvelles familles... Toutefois, la population est en baisse. La vie sportive et culturelle demeure riche, dans un contexte environnemental favorisant ce constat. Val-de-Travers demeure un but touristique important attirant de très nombreux visiteurs.

Toutefois, au chapitre des finances communales, le bilan est en demi-teinte, dans un contexte de conjoncture difficile depuis 2016. La fiscalité communale demeure peu attractive même s'il convient, aux yeux de Benoît Simon-Vermot, de relativiser ce constat en regard du coût peu élevé de la vie locale.

Enfin, au plan politique, les autorités observent une excellente collaboration entre les autorités et la population qui, selon eux, oeuvrent vers le même objectif.

Les objectifs à court terme sont les suivants.

- Dynamisation de l'image de Val-de-Travers à l'aide d'un nouveau concept de communication ;
- Redynamisation des infrastructures communales – Centre sportif régional et Piscine des Combes notamment - ;
- Nombreux projets et investissements en cours ;
- Elections communales en 2020 ;
- Poursuite du chemin de la durabilité – énergies renouvelables, mobilité douce, zones 30...).

Pour ce qui concerne le moyen terme, l'ouverture de Val-de-Travers à d'autres communes représente un objectif affirmé.

Conférence de presse du Conseil communal de Val-de-Travers 20 août 2019